



TROPHEE DE FRANCE 2020 ORGANISATION

Madame, Monsieur,

Le TROPHEE DE FRANCE 2020 est lancé. En voici l'organisation générale et le règlement.
Cette année encore une très forte participation ; 42 équipes inscrites réparties en onze poules géographiques.
Les deux premiers de chaque poule et les quatre meilleurs troisièmes des poules de quatre seront qualifiés pour la finale de Ligue qui se jouera en Septembre à Montereau.

L'organisation des rencontres (24 donnes avec mi-temps) doit se faire avec souplesse et courtoisie.
Les dates limites des deux premiers matchs (16 Mars et 19 Mai) sont simplement conseillées mais la troisième (15 Juin) est impérative et ne doit pas être dépassée.

Chaque équipe reçoit l'ordre des rencontres, les coordonnées des capitaines et les feuilles de match par e-mail. Le tout est également accessible sur le site YSM à la rubrique « convocations » « Trophée 2020 ».

Dans le calcul du handicap*, l'indice d'une équipe (I.V.M.) est l'indice moyen des joueurs participant au match (moyenne arithmétique des indices des joueurs).

Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste à l'entier inférieur. **Il est ajouté au score en IMP de l'équipe d'indice le moins élevé avant d'inscrire les scores nets pour A et B.**

Si une équipe est modifiée à la mi-temps, l'indice de valeur moyen sera calculé à chaque mi-temps et l'arrondi se fera après l'addition des indices de valeur moyens des deux mi-temps.

Les résultats seront adressées par e-mail à : michel.petit25@wanadoo.fr

La compétition est classée en catégorie 4 comme un tournoi de régularité.

La formule avec handicap équilibre les chances de victoire et favorise l'association amicale de joueurs de niveaux très différents. Gardez à l'esprit que le Trophée de France est une épreuve à vocation conviviale. Dans cet esprit, il serait courtois de ne pas jouer le 2 Carreau Multi et le SA Faible contre les joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série.

Les poules sont géographiques afin de minimiser les déplacements et dans cet esprit, il importe que les rencontres se déroulent prioritairement au domicile ou au club !

Bonne chance à tous et surtout, amusez-vous bien !

Michel FLON

**La formule de calcul du handicap figure sur les feuilles de match.*

Ci-dessous, la composition des poules.

Poule 1
Jérôme MOUTERDE Fontainebleau
Jean Michel PROUST Montargis
Marie Odile LELUC Fontainebleau

Poule 2
Annick PAROUX Fontenay sur Loing
Claudine AHN Fontainebleau Avon
Anne LESUEUR Nemours

Poule 3
Manoel GAUD Ste Savine
Claude DENEUX Troyes
Philippe CASTANIER Troyes
Jacques SIBAUD Troyes

Poule 4
Bernard FLEURY Troyes
Delphine BOUCQUEMONT Troyes
Jean Louis GERARD Troyes
Claude COTTRET Troyes

Poule 5
Josette SCHELLMANNNS Fontainebleau Avon
Monique FERRY GERRING Nemours
Solange MONTERGOUS Montargis
Christian RONDEAU Fontainebleau

Poule 6
Jean Pierre PEROT Auxerre
Raymonde DELAGE St Georges
Jean Marc PICARD Avallon
Philippe BERRINGER Auxerre

Poule 7
Nicole ANCEL Auxerre
Thierry CHENAL St Georges
Micheline VALTAT Avallon
Annie VILLECOURT Auxerre

Poule 8
Monique BONHOMME Coulommiers
Michel FLON Provins
Patrick PICARD Melun
Thomas BERTHEAU Coulommiers

Poule 9
Jean André MORIN Melun
Christine DUVOCHEL Coulommiers
Pierrette MENIGOT Nogent sur Seine
Patrick BOUVAREL Provins

Poule 10
Anne Marie LEBIGRE Fontainebleau Avon
Guy LOISIER Coulommiers
Josette COTTREAU Vaux le Penil
Monique HEBRAUD Fontainebleau Avon

Poule 11
Josette PALLEAU Provins
Gérard BOREL Coulommiers
Anne MADUBOST Meaux
Sophie MOLLARET Provins